

Nombre d'investisseurs ne font pas confiance à la Bourse d'Alger

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3851 - Mercredi 20 avril 2016 - Prix : 10 DA

Plus de 5 000 cas enregistrés annuellement en Algérie

L'été, saison des intoxications alimentaires

Page 4

40 millions d'habitants en Algérie

Plus de décès et moins de mariages

Page 2

La marche latérale du gouvernement Al Sarraj

Par Mohamed Habili

Le Parlement siégeant à Tobrouk, mais dont l'élection s'est tout de même tenue à l'échelle nationale (la tendance étant aujourd'hui pour l'oublier), a encore une fois échoué à voter la confiance au gouvernement d'entente nationale de Fayaz Al Sarraj – depuis quelques jours installé à Tripoli, où il vient de recevoir la visite du ministre britannique des Affaires étrangères comme en gage supplémentaire de reconnaissance internationale. Il faut dire que l'autre Parlement, celui de Tripoli, n'est pas moins divisé à cet égard, à cette différence toutefois que le Congrès général et le gouvernement Al Sarraj coexistent pacifiquement dans la même ville, à l'ombre des armes de ces mêmes milices qui soi-disant ont libéré le pays de l'emprise de l'ancien régime. Ainsi donc, le gouvernement Al Sarraj avance ses pions dans un contexte qui, lui, n'a guère changé. Le fait est que la Libye reste pour l'essentiel divisée en trois grandes entités. Il y a celle de l'ouest, qui conserve son assemblée souveraine, mais qui en revanche a sacrifié son gouvernement sur l'autel de l'accord de Sekhirat, mais dont cependant les milices n'ont pas désarmé, ni ne semblent d'ailleurs disposées à le faire dans les meilleurs délais.

Suite en page 3

Printemps berbère

Une célébration très particulière

● **El Hadi Ould Ali : «La marche n'a pas lieu d'être après l'officialisation de tamazight»**



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a estimé hier que les marches prévues aujourd'hui à Tizi Ouzou, Bouira et Béjaïa n'ont pas lieu d'être vu que la revendication pour laquelle elles s'organisent depuis le 20 avril 1980 vient d'être consacrée pleinement dans la nouvelle Constitution, faisant allusion aux marches que comptent observer le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) en Kabylie.

Page 3

Inflation

Le rythme annuel à 4,7%

Page 5



Festival Philadelphia du théâtre universitaire arabe (Jordanie)

La pièce théâtrale «Normal Ya El Hadjaj» de Sétif primée

Page 13

Le marché boursier national n'est pas coté selon son DG

Nombre d'investisseurs ne font pas confiance à la Bourse d'Alger

■ «A cause de l'absence de confiance des actionnaires, la Bourse d'Alger souffre du manque d'investissement», a relevé Yazid Benmouhoub, DG de la Bourse d'Alger, invité hier au débat du Forum des entreprises.

Par Yacine Djadel

La Bourse existe, mais il n'y a pas de véritable marché d'investissement à long terme. Un marché qui intéresse peu les investisseurs algériens. Les plus nombreux ne lui font pas confiance ou ne le trouvent pas assez attrayant. Le constat est de son DG Yazid Benmouhoub, invité hier, du forum du FCE. En effet, ce dernier a appelé les opérateurs économiques algériens, publics ou privés, à investir plus dans le marché boursier national et ce, après avoir explicité les raisons et l'intérêt de chacun à faire son entrée en Bourse. Tout en rappelant, par ailleurs, que l'investissement en Bourse est également un moyen d'épargne pour les actionnaires en dehors de fructifier leurs finances. Pour lui, l'investissement en Bourse reste ratissant pour la plupart pour plusieurs



Ph/E. Soraya/J.A.

raisons, à savoir le manque de communication et d'information sur le fonctionnement clair de ce marché. «Le marché de la Bourse en Algérie est tributaire de la pertinence de l'information pour son développement», a indiqué M. Benmouhoub. Bien que ces derniers temps des entreprises prospères comme Biopharm aient enregistré leur adhésion à la Bourse d'Alger, le taux d'investissement demeure des plus faibles.

Pourtant avec l'introduction de l'emprunt obligataire, il y a trois jours, beaucoup d'experts sont convaincus, qu'avec l'assèchement du manque de liquidité, lié à ce dernier, cela ne peut que favoriser le climat à reconsidérer

l'investissement en Bourse et selon M. Benmouhoub «la conjoncture économique et financière du pays actuellement ne peut qu'être favorable à l'avenir pour le marché boursier». En plus de ce manque d'investissement dont souffre la Bourse d'Alger à se développer, son directeur général, n'a pas manqué de rappeler que même le peu de marché existant et dont toutes les opérations sont réussies au niveau primaire, celui-ci risque de ne pas avoir de continuité si le marché secondaire n'est toujours pas développé. A cet effet, M. Benmouhoub a insisté sur la nécessité d'y remédier, donc au marché secondaire, qui pour lui est la clef pour

faire progresser le marché boursier chez nous. Par ailleurs, le vice-président du FCE, Salah Eddine Abdessemed, a quant à lui parlé de l'importance majeure de l'Etat à revoir le système de pénalisation du capital d'investissement des entreprises, car, selon lui, il reste aussi un frein majeur pour le décollage de la Bourse, en plus de geler la croissance économique du pays. Ajoutant à ce propos, l'impact négatif que joue le manque de culture boursière et financière, de manière générale, en Algérie. Afin donc d'apporter des résolutions concrètes, à dynamiser le marché de la Bourse, qui rappelle-t-on permettrait d'insuffler à l'économie nationale un nou-

veau mode de financement en dehors de celui des rentes d'hydrocarbures.

Certains intervenants, lors de ce forum, ont même appelé le gouvernement à faire preuve de plus de volonté politique, et ce, par l'encouragement massif des grandes entreprises publiques telles que Sonelgaz et Naftal à faire leur entrée en Bourse. Pour ce faire, le directeur général de la Bourse d'Alger a invité tout le monde à participer à la dynamisation du marché boursier et ce, en disant que : «La dynamisation de la Bourse est une affaire de tous, des autorités aux fonds d'investissement, créanciers, particuliers, etc...».

Y. D.

40 millions d'habitants en Algérie

Plus de décès et moins de mariages

Au 1^{er} janvier 2016 la population résidente totale de l'Algérie a franchi les 40,4 millions d'habitants. Le bilan démographique de l'année 2015 révèle que le volume de naissances vivantes et celui des décès est en augmentation, alors que l'évolution du nombre des mariages se distingue par un fléchissement assez important. Les données issues des statistiques de l'état civil, pour l'année 2015, mettent en évidence un fléchissement du nombre des mariages et des décès en Algérie. Crise de logement, et donc promiscuité, chômage, et donc manque de moyens, sont autant de barrières à une vie de couple unie par les liens du mariage. Le recul de l'âge au mariage s'explique également par l'amélioration du niveau d'instruction des femmes. Celles-ci sont plus nombreuses à faire des études supérieures et les font passer avant leur vie personnelle. Les femmes instruites attendent aussi l'homme parfait avant de se faire passer la bague au doigt.

Le niveau de la mortalité a, par contre, augmenté atteignant 183 000 décès en 2015, soit +5,2% par rapport à 2014. Ce taux a eu un impact sur l'espérance de vie à la naissance qui a enregistré un recul d'un dixième de point par rapport à l'année 2014, en atteignant ainsi 77,1 ans, explique le rapport. Cette baisse a plutôt



Ph/D. R.

touché les hommes dont l'espérance de vie est passé de 76,6 ans à 76,4 ans, alors que celle des femmes a connu une stagnation en s'établissant à 77,8 ans.

En outre, la superposition des pyramides des âges fait ressortir l'élargissement de la base de la pyramide avec un volume de population des 0-4 ans et des 5-9 ans plus importants en 2015, face à un recul du volume des 10-14 ans et des

jeunes âgés entre 15 et 24 ans. Par ailleurs, après la stagnation enregistrée en 2013 et en 2014, le nombre des mort-nés a connu un recul durant l'année 2015 pour atteindre 14 620 cas, soit une baisse relative de 3% par rapport à 2014. Alger a enregistré le nombre le plus élevé en matière de mort-nés avec 1 232 cas. Au 1^{er} janvier 2016, l'Algérie comptait 40,4 millions d'habitants, avec un nombre de

naissances vivantes dépassant, pour la seconde fois, le seuil d'un million, et une prévision d'une population de 41,2 millions d'habitants début 2017, selon l'Office des statistiques (ONS). Cet accroissement est imputé, essentiellement, à une augmentation relativement importante du volume des naissances vivantes qui a atteint 1,040 million en 2015. La répartition de ces naissances par sexe donne 104 garçons pour 100 filles, note le rapport. La wilaya d'Alger a connu en 2015 le nombre le plus élevé de naissances vivantes à travers le territoire national, avec 103 239 naissances, tandis que la wilaya de Tindouf a enregistré le nombre le plus faible avec 1 618 naissances.

En 2015, la population algérienne a connu un taux d'accroissement naturel de 858 000 personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 2,15%. Ce taux avait connu une stagnation entre 2014 et 2015 imputée essentiellement à l'augmentation aussi bien des naissances vivantes que du volume des décès, a relevé l'ONS. De plus, l'augmentation de la population totale devra se poursuivre puisque l'ONS table sur une population résidente totale de 40,2 millions au 1^{er} janvier 2017.

Louiza Ait Ramdane

El Hadi Ould Ali / Printemps berbère

«La marche n'a pas lieu d'être après l'officialisation de tamazight»

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a estimé hier que les marches prévues aujourd'hui à Tizi Ouzou, Bouira et Béjaïa n'ont pas lieu d'être vu que la revendication pour laquelle elles s'organisent depuis le 20 avril 1980 vient d'être consacrée pleinement dans la nouvelle Constitution, faisant allusion aux marches que comptent observer le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) en Kabylie.

Par Hamid M.

Pour l'ancien animateur du Mouvement culturel berbère (MCB), le temps de la contestation et de la revendication doit laisser place à la célébration de l'aboutissement d'un long combat pour que justement tamazight soit langue nationale et officielle. Aujourd'hui, c'est une réalité inscrite dans le texte fondamental de l'Algérie. Le ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale de Tizi Ouzou, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, a appelé pour une célébration du 36^e anniversaire du Printemps berbère dans l'unité et la fraternité avant d'avertir qu'une telle avancée dans le combat identitaire de tout le peuple algérien dérange des parties. A ce propos, El Hadi Ould Ali a averti que ceux qui appellent à marcher cherchent la provocation visant à semer le climat de la division parmi les Algériens, soulignant que les positions de l'Algérie en faveur de l'autodétermination des peuples sahraoui et palestinien dérangent beaucoup et l'on tente



P/h/Zalouk

de la déstabiliser à travers des projets manipulateurs. Pour le ministre, tamazight a besoin aujourd'hui de ses enfants qui désirent le développer et le mettre au diapason des autres langues dans le monde, à commencer par les spécialistes en la matière. «La Kabylie a plutôt besoin d'investissements susceptibles de créer de l'emploi pour ses enfants et non de cette entreprise séparatiste vaine car

les Algériens sauront la déjouer», a déclaré le ministre qui est allé jusqu'à affirmer que certains s'emploient et s'efforcent, vainement, à la maintenir, de manière durable et définitive, dans le chaos.

Pour Ould Ali, ce 36^e anniversaire du Printemps berbère sera également une occasion de rendre hommage à ceux et celles qui ont milité pour que tamazight soit reconnu langue

nationale et officielle, parmi lesquels les victimes du Printemps noir de 2001 dont le sacrifice a conduit à cette consécration.

Pour clore son intervention, le ministre a rappelé qu'il y a une prise de conscience chez la population, assurant que les Algériens ne veulent pas d'une Algérie divisée ou éfritée mais aspirent à vivre dans la paix et la sérénité, dans une Algérie unie et indivisible. **H. M.**

36^e anniversaire du Printemps berbère Une célébration très particulière

La commémoration du Printemps berbère revient encore cette année dans un contexte particulier qui est celui de l'officialisation de tamazight dans la dernière révision constitutionnelle. Mais cet acquis ne veut pas dire la fin du combat identitaire amazigh. D'autre part, c'est pour la première fois que le gouvernement s'invite dans cette célébration, voulant couper la route aux idées du MAK.

Entre militantisme culturel et militantisme politique, la Kabylie célébrera aujourd'hui, 20 avril, le Printemps berbère dans un contexte particulier avec notamment le tournant qu'a pris la cause identitaire, l'officialisation de tamazight dans la récente révision constitutionnelle en attendant son texte d'application et autres visions sur les revendications réelles de cette partie de l'Algérie. Le Printemps berbère lié à cette date désigne l'ensemble des manifestations réclamant l'officialisation de la langue amazighe et la reconnaissance de l'identité berbère en Algérie, qui ont eu lieu entre mars et avril 1980. Dans ce cadre, deux marches sont prévues aujourd'hui dans les villes de Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira : l'une à l'appel du Rassemblement pour la culture et la démocratie pour exiger «l'officialisation effective

de la langue amazighe» ; l'autre à l'initiative de ce qui est appelé le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) pour s'élever contre «les arrestations ciblées et répétées des cadres du mouvement ainsi que des militants actifs». Les organisateurs des deux actions promettent de mobiliser des milliers de personnes en dépit des «mises en garde du pouvoir». D'autre part, pour la première fois, les pouvoirs publics s'invitent à la célébration du printemps berbère en lançant des messages pour éviter les marches et se laisser emporter par les idées du MAK. Lors de sa visite, samedi à Constantine, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a insisté sur l'unité nationale qui est, a-t-il affirmé, «une ligne rouge à ne pas dépasser. L'Algérie demeure un pays uni qui ne pourra jamais être divisé comme l'espèrent certaines parties». Il a déclaré également que «grâce à la constitutionnalisation de tamazight en tant que langue nationale et officielle, il a été mis fin à la politisation de cette langue pour devenir l'une des constantes de l'identité nationale». Ses déclarations ont été expliquées par certains observateurs comme une mise en garde contre le MAK et son projet d'autonomie de la Kabylie. Hier, c'était au tour du ministre

de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, de dénoncer ceux qui prônent l'autonomie en Kabylie, sans citer directement les partisans du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK). Intervenant sur les ondes de la radio de Tizi Ouzou, il a soutenu qu'aujourd'hui «tamazight est constitutionnalisés comme langue nationale et officielle dans la dernière Constitution, il n'y a aucune raison de marcher pour la revendiquer».

Un long combat et des martyrs

Il est vrai que l'officialisation de tamazight est un acquis pour un long combat qui n'a jamais cessé et ce, depuis 1949 dite «crise berbériste» au sein du Mouvement nationaliste algérien. Mais il faut attendre sa vraie consécration pour certains. L'histoire algérienne retiendra que des militants de l'identité algérienne ont connu et subi diverses péripéties, après l'indépendance en portant la cause amazighe. Et puis, il y a eu le «le Printemps berbère» en 1980 avec aussi ses martyrs. L'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou est ébranlée par des événements graves après la protestation des étudiants

contre l'annulation d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne, que devait donner Mouloud Mammeri. Après les événements d'octobre 1988, la cause berbère est devenue un combat pour des partis politiques. D'autre part, il y a eu la naissance du Mouvement culturel berbère. Pour exiger la reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale, un mouvement de grève dans les écoles des wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa et même Bouira a été lancé en 1994. Une année plus tard, le 27 mai 1995, le Haut commissariat à l'amazighité a été créé. En 2001, le mouvement des âarch émerge après la mort du jeune Massanissa Guermah, le 18 avril 2001 à l'intérieur de la brigade de la gendarmerie de Beni Douala. Et c'est le tournant avec le printemps noir. 126 autres jeunes ont trouvé la mort. Le 12 mars 2001, le Président Bouteflika annonce de nouvelles mesures dont le statut de «langue nationale» accordé à tamazight. Par la suite, il y a eu ce qu'on a appelé des négociations avec Laarouch. En 2002, tamazight est langue nationale en faveur de la révision constitutionnelle et aujourd'hui elle est officielle.

Nacera Chennafi

LA QUESTION DU JOUR

La marche latérale du gouvernement Al Sarraj

suite de la page Une

Il y a celle de l'est, qui reste entière quant à elle, avec un Parlement à vocation nationale mais à juridiction réelle limitée, ainsi qu'un gouvernement et une armée qui entend s'imposer comme la future armée nationale, et qui pourrait bien le devenir après tout. Il y a enfin l'Etat islamique, Daech, qui occupe le centre du pays, et qui menace de gagner sur les deux premières entités. Sur cette situation quasi stationnaire s'est greffé récemment un nouvel acteur politique : le gouvernement d'entente nationale d'Al Sarraj, issu d'un accord obtenu à l'arraché par les Nations unies, avec l'appui aussi bien des puissances dont les armes ont renversé le régime Kaddafi que des pays de la région. Les trois camps en présence ont ceci de commun qu'ils tiennent chacun une partie différente du pays, contrairement au gouvernement reconnu par la communauté internationale, qui lui ne tient rien, dont on peut même dire qu'il est suspendu dans l'air, mais qui n'en est pas moins un protagoniste de premier ordre. Sa force ne réside pas en lui, dans sa capacité de se défendre s'il est attaqué, mais dans la menace, tantôt implicite tantôt explicite, d'une intervention extérieure venant à sa rescousse si effectivement il l'est. Ce n'est pas par l'engagement de ses parties signataires que l'accord de Sekhirat est garanti, mais par les puissances qui l'ont parrainé tout en se tenant en retrait, et qui se trouvent être celles-là mêmes qui ont conduit le pays dans l'état qui est le sien aujourd'hui. La visite du ministre britannique des Affaires étrangères n'est pas sans rappeler celle de David Cameron et de Nicolas Sarkozy au lendemain de la victoire sur Kaddafi. Elle avait été précédée par celles des ministres français et allemand des Affaires étrangères. Il n'aura manqué que celle du secrétaire d'Etat américain pour que les pays garants de l'accord de Sekhirat délivrent en quelque sorte de concert la même mise en garde à l'adresse des parties libyennes qui seraient tentées de ne pas honorer leur signature. Mais, à la réflexion, il est normal que John Kerry ne soit pas allé donner théâtralement son accolade à Fayaz Al Sarraj. En effet, dans l'affaire libyenne son pays a depuis le début préféré laisser les puissances européennes prendre les devants, quitte à les voir s'attribuer tout le mérite de l'œuvre accomplie.

M. H.

Plus de 5 000 cas enregistrés annuellement en Algérie

L'été, saison des intoxications alimentaires

■ L'été reste sans conteste très propice aux intoxications alimentaires, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation.

Par Meriem Benchaouia

Cette période de grandes chaleurs est aussi considérée comme très particulière pour la direction du commerce dont les agents sont particulièrement en alerte et soumis à une certaine vigilance quand les moyens de contrôle ne font toutefois pas défaut. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très élevé de cas d'intoxication alimentaire collective sont enregistrés dans les fêtes familiales, à savoir mariages, entre autres fêtes religieuses. Cet état de chose est devenu très fréquent en raison des mauvaises habitudes alimentaires. Initier les restaurateurs aux règles d'hygiène constitue, selon les professionnels, une bonne façon de lutter contre ce fléau qui prend de l'ampleur et qui fait beaucoup de victimes durant la saison estivale notamment. Quelque 5 560 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés en 2015 en Algérie, provoquant le décès de 11 personnes, a indiqué, à Alger, le directeur de la qualité et de la consommation au ministère du Commerce, Sami Kolli. Les 5 562 cas d'intoxication enregistrés durant l'année dernière ont provoqué notamment 494 cas de toxi-infections alimentaires collectives et 11 décès au niveau national, dont deux décès à Khenchela, deux à Souk-Ahras, et un décès dans chacune des wilayas d'Alger, Batna, Boumerdès, M'sila, Tiaret, Béjaïa et Mila. Au total, l'année 2015 a enregistré 708 cas de plus par rapport à 2014 où 4 854 personnes ont été intoxiquées alors qu'aucun cas de décès n'a été signalé, a précisé M. Kolli dans un exposé présenté lors d'une rencontre avec des associations de protection du consommateur. Les wilayas de Béjaïa et de Tlemcen ont enregistré le plus grand nombre de consommateurs touchés par les intoxications alimentaires avec respecti-

vement 487 et 424 cas d'intoxications. Selon l'exposé, 78% des cas d'intoxications ont été enregistrés au niveau des établissements de restauration collective, des fêtes familiales et des repas familiaux alors que les produits les plus incriminés sont les plats variés composés de plusieurs denrées de différentes natures et origines animale et végétale (30%), les pâtisseries (12%), les viandes, les pizzas, les œufs et les produits laitiers. Evoquant les principales causes des intoxications alimentaires observées, M. Kolli a cité le non-respect des mesures de salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Parmi les autres causes figurent aussi l'acquisition de produits alimentaires périssables exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial, notamment les épiciers, les restaurateurs, les agents et personnels des collectivités. L'intervention des services chargés du contrôle s'est soldée par



P.V.D.R.

le prélèvement de 137 échantillons, l'établissement de 50 dossiers de poursuites judiciaires. Ces mêmes services ont procédé en outre à 39 fermetures administratives. Des mesures de précaution ont été prises et ont consisté à la destruction d'environ 323 kg de produits alimentaires et le retrait temporaire de 59 kg de produits alimentaires. Par ailleurs, le même responsable a

annoncé le lancement, dès mai prochain, de deux campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'une campagne de lutte contre les intoxications alimentaires (du 8 au 19 mai) et d'une autre relative à la lutte contre le gaspillage (du 1^{er} juin au 10 juillet). «Nous voulons généraliser cette action (de lutte contre le gaspillage) après les résultats positifs de la campagne de lutte contre le gaspilla-

ge du pain organisée l'année dernière», a-t-il souligné. Selon M. Kolli qui citait des chiffres de la FAO et de la Fédération internationale des boulangers, l'Algérie est passée à la 2^e place mondiale en matière de consommation de pain avec 49 millions de baguettes produites par jour, dont 10 millions sont quotidiennement gaspillées.

M. B.

Béjaïa

Les corps communs et les contractuels protestent devant la DE

Des dizaines de travailleurs, notamment des corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, se sont rassemblés hier devant le siège de la direction de l'Éducation à l'appel du bureau national et de wilaya du Syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels du secteur de l'Éducation (Sncopen). Les mécontents sont venus dénoncer «la dégradation de la situation socioprofessionnelle des corps communs et ouvriers professionnels» et «l'érosion du pouvoir d'achat» qui a davantage appauvri cette catégorie de travailleurs qui perçoit des salaires de moins de 18 000 DA, selon certains. Les mécontents ont réclamé hier la prise en charge d'un bon nombre de points dont «la révision du régime indemnitaire, la révision du statut particulier des corps communs et des ouvriers professionnels et celui de l'éducation», comme nous le dira Belkacem Houacine, coordinateur du Sncopen à Béjaïa et également membre du

conseil national. Au sujet des contractuels, le Sncopen réclame, selon M. Houacine, «l'abrogation des articles 18, 19 et 22 de l'ordonnance 06/03 de septembre 2006 pour la titularisation de tous les contractuels recrutés après septembre 2006». Et d'ajouter : «Nous exigeons une solution aux contractuels recrutés le mois de mai 2015 sans renouvellement de contrats et la réintégration de ceux dont les contrats ont expiré». Les contractuels de l'Éducation nationale affiliés au Sncopen ont dénoncé également «la gestion opaque des œuvres sociales, le rejet par le contrôleur financier des décisions de promotion, l'absence de formation alors qu'un budget y est alloué, le non-paiement des rappels et l'exploitation de ce corps par les différents responsables des établissements». «Nous refusons que les œuvres sociales soient détournées de leur vocation à des fins syndicales et exigeons la transparence dans la gestion de ce dossier, une gestion qui doit être transparente et équitable» dit-il, «comme nous récla-

mons la circulation de l'information à travers les administrations». Belkacem Houacine annonce qu'«un rassemblement aura lieu le 30 avril devant le siège de la direction de l'Éducation de la wilaya de Tipasa». A noter que les enseignants contractuels ayant organisé une marche à Boudouaou puis une grève de la faim qui a duré plus de deux semaines avant leur évacuation des lieux et leur transport vers leurs wilayas par les services de sécurité ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la direction de l'Éducation. Ces derniers ont érigé des tentes devant le siège de la DE et comptent y rester jour et nuit pour réclamer leur intégration sans condition dans le corps de l'Éducation nationale. Les grévistes de la faim revenus de Boudouaou ont dénoncé, hier, sur radio Soummam «la brutalité policière» dont ils ont été victimes.

Hocine Cherfa

Londres

Les perspectives d'investissements en Algérie présentées

Les perspectives d'investissements en Algérie ont été présentées aux hommes d'affaires britanniques lors d'une rencontre organisée, lundi soir à Londres, par le Conseil d'Affaires algéro-britannique (ABBC: Algerian British Business Council).

L'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, Amar Abba, a fait une présentation des perspectives de l'économie algérienne et de la coopération économique bilatérale, au cours d'une table ronde organisée par la présidente d'ABBC, M^{me} Olga Maitland. La rencontre était destinée aux représentants de compagnies

britanniques travaillant en Algérie mais aussi à d'autres, intéressées par le marché algérien.

A cette occasion, M. Abba a évoqué les mesures prises par le gouvernement en Algérie pour faire face à la chute des prix du pétrole, notamment en matière de fiscalité, de lutte contre l'économie informelle, de rationalisation des importations, de promotion de la production nationale et d'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Il a encouragé les compagnies britanniques à investir davantage en Algérie dans le

cadre de partenariats, et à contribuer à la diversification de l'économie algérienne, notamment dans les secteurs tels que l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique et les TIC.

L'ambassadeur a saisi l'occasion de la rencontre pour informer les participants de la tenue, le 22 mai prochain à Alger, du second forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement qui sera une autre opportunité pour mieux identifier des partenariats.

Cette manifestation économique vise à présenter aux

hommes d'affaires britanniques les opportunités d'investissement en Algérie et les avantages comparatifs du marché algérien et à identifier les secteurs dans lesquels les deux pays peuvent renforcer davantage leur coopération économique.

Des hommes d'affaires et des porteurs de projets algériens et britanniques prendront part à la rencontre.

En décembre 2014, un premier forum similaire a réuni 500 hommes d'affaires à Londres dans l'objectif d'explorer les nouvelles opportunités d'investissement qui se présentaient à eux

en Algérie, dans différents secteurs.

Limitée pendant longtemps au secteur de l'énergie, la coopération algéro-britannique a connu certaines avancées et une diversification durant les dix dernières années, notamment dans l'industrie pharmaceutique, les finances, l'agriculture et l'éducation.

Créé en 2005, ABBC travaille à promouvoir le commerce entre le Royaume-Uni et l'Algérie et à fournir des conseils et du soutien aux entreprises britanniques qui veulent investir en Algérie.

Kamel L.

Inflation

Le rythme annuel à 4,7%

■ Ce rythme d'inflation annuel représente le taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant d'avril 2015 à mars 2016 par rapport à celle allant d'avril 2014 à mars 2015.

Par Samy O.

Le rythme annuel d'inflation s'est établi à 4,7% jusqu'à mars 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS). Ce rythme d'inflation annuel représente le taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la

Changes/Dans un marché sans grande direction L'euro monte un peu face au dollar

L'EURO MONTAIT légèrement hier face à un dollar affecté par de nouveaux propos prudents de la Réserve fédérale américaine (Fed), les cambistes hésitant tout de même à prendre des positions fermes en l'absence d'indicateurs majeurs. L'euro valait 1,1337 dollar, contre 1,1315 dollar lundi. La monnaie unique européenne gagnait également du terrain face à la devise nipponne, à 123,94 yens contre 123,14 yens lundi soir. L'euro était tombé lundi à 121,72 yens, son niveau le plus faible en trois ans. Le dollar aussi se reprenait face à la monnaie japonaise, à 109,33 yens contre 108,83 yens la veille. Une nouvelle hausse des taux d'intérêt de la Fed, après la première en près de 10 ans décidée en décembre, rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Mais les inquiétudes du début de l'année sur la vigueur de la reprise économique mondiale et les turbulences sur les marchés financiers ont réduit les attentes de nouvelles hausses cette année, ce qui pèse sur le dollar. De son côté, les gains de l'euro restaient limités à deux jours d'une réunion de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). En attendant la réunion de jeudi, l'euro était soutenu mardi par des chiffres encourageants sur l'économie allemande, la première de la zone euro. Le moral des investisseurs allemands, mesuré par le baromètre ZEW, a connu une remarquable embellie ces dernières semaines, selon les chiffres publiés hier. L'indicateur, qui mesure les attentes des acteurs de marché à l'égard de l'économie allemande, a grimpé à 11,2 points, contre 4,3 points le mois dernier, une hausse plus marquée que ce qu'attendaient les analystes. La livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 79,17 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,4319 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0921 franc pour un euro, et gagnait du terrain face au dollar, à 0,9633 franc pour un dollar. La monnaie chinoise s'appréciait face au dollar, à 6,4696 yuans pour un dollar contre 6,4752 yuans la veille. L'once d'or valait 1 242,29 dollars, contre 1 234,30 dollars lundi soir.

R. E.

période allant d'avril 2015 à mars 2016 par rapport à celle allant d'avril 2014 à mars 2015. Quant à l'évolution annuelle des prix à la consommation enregistrée en mars 2016 par rapport à mars 2015, elle s'est établie à 5,34% (contre 4,15% en février 2016 par rapport à février 2015). Par ailleurs, l'indice mensuel brut des prix à la consommation en mars 2016 a enregistré une hausse de 1,86% par rapport à février 2016 (contre une baisse de 0,2% en février 2016 par rapport à janvier 2016). En fonction de la catégorie des produits, il est constaté que les prix à la consommation des biens alimentaires ont enregistré une croissance de près de 2% en mars 2016 par rapport au mois précédent. Les produits agricoles frais ont, ainsi, affiché une hausse de 3,9% dans le sillage de l'augmentation des prix notamment des légumes frais (+30,46%), des poissons frais (+5,6%) et des fruits frais (+3,2%). Par contre, les prix



PH. > D. R.

d'autres produits alimentaires se sont repliés comme les viandes de poulet (-13%), les œufs (-8,21%), la pomme de terre (-4,4%), les viandes et abats de mouton (-0,81%) et les viandes et abats de bœuf (-0,4%). Pour les prix des produits agroalimen-

taires, ils ont connu une hausse modérée de l'ordre de 0,2%. Concernant les prix des produits manufacturés non alimentaires, ils ont affiché une légère croissance de 0,9%, tandis que ceux des services ont grimpé de 3,5%. En 2015, le taux d'inflation

en Algérie avait grimpé de 4,8% contre des prévisions de 3% dans la loi de finances initiale 2015, et de 4% dans la loi de finances complémentaire 2015. Pour l'année 2016, la loi de finances table sur une inflation annuelle de 4%. S.O./APS

Paiement électronique

Convention entre la BNA et la SAA

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Société algérienne d'assurance (SAA) ont signé, à Alger, une convention de partenariat portant sur l'installation de terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des agences de la SAA. Les clients de la société d'assurance pourront désormais payer leurs primes d'assurance en utilisant, dans une première phase, des cartes interbancaires au niveau de 62 agences SAA, ce qui permettra de réaliser un gain de temps et d'argent pour la SAA, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature. Le P-DG de la BNA, Achour Abboud, a déclaré à l'APS que cette convention représente une première étape d'une démarche visant, à terme, à équiper l'ensemble des 520 agences de la SAA de terminaux du même genre. «Après cette première étape, nous ferons un bilan

afin de mieux généraliser les TPE au niveau des autres agences de la SAA», a-t-il indiqué avant d'expliquer que l'expérience dont jouit la BNA en matière d'installation de TPE permettra de boucler cette première étape assez rapidement. Il a précisé, néanmoins, que la formation du personnel de la SAA était une étape importante dans la généralisation des TPE. Selon lui, la signature de cette convention entre dans le cadre d'une action plus générale, dictée par le ministère des Finances, avec pour finalité d'opérer «un déploiement massif» des TPE en Algérie à partir de l'année en cours. «Afin de concrétiser cet objectif, nous allons accompagner des commerçants de façon permanente pour leur permettre d'utiliser ce moyen moderne de paiement», a-t-il ajouté. De son côté, le P-DG de la SAA, Nacer Saïs, a déclaré que la

signature de la convention de partenariat avec la BNA intervient au moment où la compagnie qu'il dirige s'appête à lancer une vaste opération de modernisation de ses structures et de son management. La SAA a fait le choix de la généralisation de l'usage des TIC d'où l'intérêt porté à l'installation de TPE au niveau des agences de la compagnie, d'après M. Saïs. «La mise en place des TPE permet aux employés de nos agences de gagner du temps et de se consacrer à leur réelle mission qui est la prise en charge des clients», a-t-il souligné. Selon lui, la priorité de la SAA, dans l'immédiat, est de lancer une campagne de sensibilisation en direction du grand public afin de réussir le pari de la généralisation des TPE au niveau de l'ensemble de son réseau d'agences, le plus vaste du pays. Amel B.

Impôts

Accord pour le rééchelonnement des dettes des commerçants

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), Salah Souilah, a annoncé à Mascara que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a donné son accord de principe pour le rééchelonnement des impôts cumulés des commerçants et la suppression des péna-

lités de retard. Lors d'une conférence sur les amendements de la Constitution, organisée par le bureau de wilaya de Mascara de l'Ugcaa en coordination avec l'Organisation nationale des chercheurs algériens, M. Souilah a indiqué qu'il avait rencontré dernièrement le Premier ministre qui l'avait informé sur l'intention de

faire bénéficier la catégorie des commerçants du rééchelonnement des dettes fiscales et de la suppression des pénalités de retard, comme c'était le cas des cotisations avec la Caisse nationale des non salariés (Casnos). Le secrétaire général de l'Ugcaa a ajouté que cette procédure accordée au titre de la loi de

finances complémentaire 2016 peut être activée pour permettre aux commerçants de se délivrer du poids des dettes vis-à-vis des impôts, dont une partie remonte à la décennie noire, et contribuer ainsi à la relance de l'économie nationale à travers des programmes gouvernementaux dont l'emprunt obligataire. L.S./APS

Pétrole

Les attentes de la réunion de Doha exagérées

Les attentes de la réunion des gros producteurs de pétrole à Doha étaient «trop gonflées» quant à l'issue de cette rencontre tenue dimanche dernier, a estimé hier le vice-président de la banque de développement russe (VEB banque), Andrei Klepach, précisant que la baisse des prix qui s'en est suivie était prévisible. «Nous avons fondé nos prévisions en pensant qu'il existait plusieurs facteurs pour faire pression sur les prix du pétrole», a souligné M. Klepach, cité par l'agence TASS.

«Les attentes de la réunion de Doha étaient vraiment gonflées. Même dans le cas d'un gel de la production (à son niveau de janvier dernier), cette période de l'année

constitue pour la Russie, comme pour beaucoup d'autres pays, une période de pointe où l'approvisionnement en pétrole est très important. Secundo, il était évident que l'Iran n'allait pas accepter un tel accord puisque sa production était précédemment très réduite en raison des sanctions. L'Europe, elle, a des réserves importantes. Donc, il existe plusieurs facteurs qui favorisent une baisse des cours du pétrole», selon M. Klepach. La réunion de pays producteurs de pétrole membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'était achevée sans qu'aucun accord ne soit conclu. Le ministre qatari de l'Energie, Mohammed ben Saleh al-Sada, avait déclara-

ré, à l'issue de six heures de tractations, que les pays concernés, membres et non membres de l'Opep, avaient besoin de «plus de temps». Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle réunion, a-t-il ajouté. Les participants à cette réunion avaient discuté de la possibilité du gel de leur production pétrolière à son niveau de janvier dernier afin de soutenir les prix, dans un marché où l'offre est surabondante. L'accord négocié en février par l'Arabie saoudite, la Russie, le Qatar et le Venezuela, visait à geler la production de brut au niveau de janvier afin d'enrayer la surabondance de l'offre, jusqu'à ce que la demande reprenne au 3^e trimestre 2016.

Agences

Constantine

Plus de 100 élèves initiés au programme «permis piéton pour les enfants»

■ Un total de 105 élèves des écoles primaires de la wilaya de Constantine ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de séances d'information et de prévention sur la sécurité routière, dans le cadre d'un programme initié par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a indiqué le commandant de ce groupe, le colonel Abdelkader Belatreche.

Par Ilham N.

Il s'agit des élèves de 5^e année primaire des établissements scolaires Soukeïna et du chahid Hamza dans la ville de Constantine et de celle Ahmed-Boucena de la commune d'Ain Smara, a-t-il déclaré, en marge de la clôture de cette campagne organisée pour la première fois par ce corps de sécurité. L'opération lancée depuis la mi-février dernier avec la collaboration de la direction de l'Education nationale vise à «*inculquer aux enfants à la culture de la sécurité routière*», considérée comme une des solutions du problème des accidents de la route dont les écoliers sont victimes, selon la même source. L'initiative, a-t-il expliqué, vise la sensibilisation des écoliers sur l'adoption d'un comportement conforme aux «*exigences de la sécurité routière et le respect de ses règlements*», en plus de la vulgarisation des dispositions du code de la route applicable et l'information sur la signalisation de la route dans les milieux urbains et ruraux. Outre les règles de la circulation piétonne, les initiateurs ont cherché à enseigner aux enfants le sens de



Ph. > D. R.

la responsabilité individuelle, en mettant en exergue un ensemble de précautions et d'«*astuces*» permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité, a ajouté le colonel Belatreche. Des dépliants thématiques destinés à

informer et à aider cette catégorie d'élèves à traverser en toute sécurité les passages réservés aux piétons ont été distribués par des équipes mobilisées, a-t-il souligné. Des actions similaires ont été organisées par les ser-

vices de la sûreté de wilaya et l'association de la sécurité routière depuis le début de l'année en cours, dans le cadre d'un programme visant la réduction des accidents de la circulation routière, a-t-on signalé. I.

Sidi Bel-Abbès

Ouverture de plusieurs agences commerciales d'Algérie Télécom

Plusieurs agences commerciales seront prochainement opérationnelles dans plusieurs localités du sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Ces nouvelles infrastructures s'inscrivent dans le cadre du programme d'action de la direction locale d'AT visant à densifier son réseau, notamment les localités du sud de la wilaya, et à améliorer les prestations de service aux usagers des communes isolées, a expliqué Fayçal Bachir Boudjira, en marge des portes ouvertes d'AT, organisées à travers ses agences commerciales. Ainsi, deux agences en cours de réalisation à Ras El Ma et Marhoume, enregistrent un taux

d'avancement de leurs travaux de l'ordre de 95% et il ne reste que l'aménagement extérieur avant l'ouverture de leurs portes, a indiqué la même source. Des travaux d'extension de l'agence commerciale d'AT sont en cours au niveau de la commune de Sfifef et devraient être réceptionnés prochainement, pour offrir aux usagers un cadre d'accueil agréable et améliorer la qualité des prestations de service. Par ailleurs, la modernisation du réseau téléphonique de la wilaya a dépassé les 48%, après l'installation de 100 centres du réseau MSAN au niveau du territoire de la wilaya dont 58 au chef-lieu de wilaya, a relevé le chargé de contrôle et de gestion et des rapports auprès d'AT.

Actuellement, la modernisation du réseau téléphonique de la wilaya a atteint les 48.49% et compte quelque 79 812 lignes téléphoniques MSAN, a précisé Ali Belhadj. Des travaux sont également en cours pour la mise en service de 19 centres au niveau de plusieurs localités, à l'instar de Boubernas, Bordj Djaffer, Sahala, Sidi Ali Bousidi, Ras El ma et Daya, avec un total de 6 850 lignes selon la même source. Il est à noter que les portes ouvertes, organisées par AT, se poursuivront jusqu'au 30 avril en cours, avec la présentation des différents services et offres de plusieurs produits.

Ali O.

Oran

Expérience réussie de la culture du champignon «pleurote grise»

Une expérience de culture du champignon «pleurote grise», une variété introduite à Oran par l'association «Main dans la main» pour la promotion de la femme rurale, a été couronnée de succès, a-t-on appris de la présidente de l'association. Cette expérience est basée sur une technique simple pour la production avec comme substrat la paille et le marc de café au lieu du fumier, a expliqué M^{me} Allou

Baba Ahmed. Cette espèce de champignon, riche en vitamines D et K, a-t-elle indiqué, a des vertus thérapeutiques, notamment pour la guérison des cellules cancéreuses. «*Après une période d'incubation de trois semaines, dans une ferme à Misserghine (Oran) et une période de fructification, le rendement du champignon pleurote grise a été optimal*», a-t-elle souligné. La mise en condition de la fructifica-

tion de ce champignon n'a pas été facile, a-t-elle ajouté, soulignant que la récolte nécessitait un taux d'humidité idéal et de la paille pour permettre une poussée en l'espace d'une semaine à 10 jours. Cette technique permet de supprimer un déchet, celui du marc de café, pour en faire un substitut idéal pour la culture des pleurotes, selon la présidente de cette association qui insiste sur l'importance de la valorisation

des déchets. L'objectif de notre initiative est de promouvoir le développement durable, a-t-elle fait observer, appelant à la vulgarisation de la culture pour la contribution à la création d'emploi. «*Nous œuvrons à la culture de ce champignon en Algérie pour le soustraire de la série des produits alimentaires importés, compte tenu de sa qualité nutritive et médicale*», a-t-elle déclaré dans ce sens. M.S./Agences

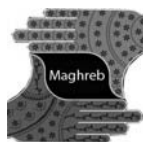
Bordj Bou-Arréridj 156 arrêtés de concession remis à des investisseurs

PAS MOINS de 156 arrêtés de concession ont été remis à des investisseurs dans la wilaya à Bordj Bou-Arréridj entre le mois d'août 2015 et mars dernier, a-t-on appris auprès des services de wilaya. La même source a indiqué que 95 de ces arrêtés ont été accordés à des investissements projetés dans la zone industrielle de Mechta Fatma, dans la commune de Hamadia, alors que 34 des mêmes arrêtés concernent des investissements qui seront implantés dans la zone industrielle de Ras El Oued (dédiée à l'industrie agroalimentaire), et 18 seront affectés dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya. Dans les détails, les mêmes sources ont ajouté que 26 arrêtés concernent la zone d'activités El Ach destinée à accueillir un pôle de l'industrie pharmaceutique, dix investissements seront implantés dans la zone d'activités El Melz de la commune d'El Mhir. En parallèle, 47 mises en demeure ont été adressées aux investisseurs bénéficiaires de lots de terrain pour accélérer la cadence de leur chantier et 123 convocations ont été envoyées à d'autres investisseurs pour l'actualisation de leurs dossiers, a-t-on encore noté. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement des investissements dans la wilaya et la résolution des problèmes des lenteurs d'octroi des permis de construire et de lotir dans la zone industrielle de Mechta Fatma, est-il noté. R.R.

Souk Ahras 1 150 demandeurs d'emploi placés dans le secteur agricole

AU MOINS 1 150 demandeurs d'emploi ont été placés dans le secteur agricole depuis le mois de novembre 2015 à ce jour dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué le directeur de l'emploi, Djamel Ayat. Le même responsable a précisé que 80% de ces placements (soit 85 postes) ont été effectués au niveau de l'Entreprise nationale de génie rural, détaillant que sur les 392 projets de micro-entreprises financés par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), 98 étaient versés dans le secteur agricole. Le directeur de l'emploi a plaidé pour une étude prospective qui associe l'université et le secteur de la formation professionnelle en vue d'adapter les formations aux débouchés offerts sur le marché de l'emploi et assurer la requalification de certaines catégories de travailleurs pour améliorer leur maîtrise des nouvelles technologies et leurs rendements.

R. R.



Pour appuyer le gouvernement d'union nationale en Libye

L'UE «travaille» à des «projets concrets»

■ L'Union européenne (UE) «travaille» à des «projets concrets» pour appuyer le gouvernement d'union nationale libyen, sur le plan économique mais aussi sécuritaire, a assuré la Haute représentante de l'UE, Federica Mogherini, à Luxembourg.



Ph/D. R.

Par Kamel L.

Une vidéoconférence avec M. Sarraj est prévue dans la soirée, suivie d'un dîner pour «travailler à identifier des projets (de soutien) concrets

dans des domaines différents qui sont les priorités du peuple et du gouvernement libyens, que ce soit sur le plan économique, politique ou sécuritaire», a expliqué M^{me} Mogherini. M^{me} Mogherini s'exprimait peu

avant une réunion à Luxembourg des ministres de la Défense et des Affaires étrangères des 28 pays de l'UE à Luxembourg pour faire le point sur les récentes visites de responsables européens à Tripoli, où le gouverne-

ment d'union dirigé par Fayeze Sarraj tente d'asseoir son autorité sur le pays. En une semaine, les chefs de la diplomatie italienne, allemande, française et britannique se sont rendus à Tripoli pour marquer leur soutien au gouvernement d'unité, qui espère obtenir ce lundi la confiance du Parlement. Un vote favorable des parlementaires serait une avancée majeure pour ce gouvernement issu de négociations menées sous l'égide de l'ONU, qui a déjà rallié le soutien de certaines milices mais aussi de la banque centrale ou de la compagnie nationale pétrolière depuis que M. Sarraj est arrivé à Tripoli le 30 mars dernier. «Il faut absolument que ce gouvernement d'union nationale se mette au travail dans les meilleures conditions», a plaidé le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, en arrivant à Luxembourg. «C'est indispensable pour assurer la stabilité en Libye», a ajouté M. Ayrault, citant «la lutte contre le trafic d'armes», «le problème migratoire» – alors que les traversées de la Méditerranée depuis les côtes libyennes sont à nouveau en hausse – et «la lutte contre Daech», enjeu primordial aux yeux d'une communauté internationale de plus en plus inquiète de l'implantation de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) dans la ville côtière de Syrte. La Commission européenne a préparé une aide de 100 millions d'euros, notamment dans des secteurs économiques, humanitaires et de développement. Par ailleurs, les Européens sont prêts à mettre sur pied une mission de formation de policiers ou de gardes-côtes, et à contribuer à la lutte antiterroriste. «Je pense que la Libye a besoin d'une aide d'urgence pour organiser ses forces de sécurité, de police, réorganiser son armée, ses

gardes-frontières, ses gardes côtiers», a souligné M. Ayrault. Certains pays de l'UE espèrent aussi que «Sophia», l'opération navale européenne de lutte contre les passeurs au large de la Libye mise sur pied à l'été 2015, recevra le feu vert des nouvelles autorités pour s'approcher des côtes, dans les eaux territoriales libyennes. K. L./APS

Tunisie L'UE promet de «redoubler d'efforts» pour aider le pays

L'UNION européenne (UE) a promis de «redoubler d'efforts» pour aider la Tunisie dans sa transition démocratique, afin de surmonter les difficultés économiques et les attaques terroristes qui ont frappé ce pays. «On est pleinement conscient du fait que la Tunisie connaît des défis immenses et interconnectés, notamment sécuritaires et économiques», a déclaré la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, aux côtés de son homologue tunisien Khemaies Jhinaoui, à l'issue d'une réunion à Luxembourg. «C'est pour l'Union européenne une nécessité et une évidence de mobiliser tous nos efforts pour soutenir le gouvernement et le peuple tunisien afin de permettre la réussite de la transition démocratique et la réussite du pays», a insisté M^{me} Mogherini. Notant que «la situation socio-économique de la Tunisie requiert des initiatives nouvelles et urgentes», l'UE promet de «redoubler d'efforts pour identifier toutes les opportunités d'assistance supplémentaire», selon une déclaration écrite commune. Mais la Tunisie doit de son côté prendre «des mesures pour une meilleure absorption de l'assistance internationale et un renforcement de la coordination des bailleurs internationaux», souligne le texte. «Partenaire majeur» de la Tunisie depuis les événements de 2011, l'UE «a doublé son assistance financière au pays» pour atteindre plus d'un milliard d'euros en cinq ans, a rappelé M^{me} Mogherini. Une tranche de 500 millions d'euros sous forme de prêts a notamment été débloquée en février dernier. Si la Tunisie a réussi sa transition politique (élections libres, Constitution), elle est engluée dans un profond marasme économique. Ces difficultés ont été aggravées par des attentats sanglants l'an dernier à Tunis et à Sousse, qui ont brutalement frappé le secteur du tourisme. R.M.

Report du vote de confiance du Parlement au cabinet d'union

LE PARLEMENT a reporté à une date indéterminée sa session attendue lundi sur le vote de confiance au gouvernement d'union nationale soutenu par la communauté internationale, ont indiqué des députés à la presse. Cette session du Parlement, qui a son siège à Tobrouk dans l'est de la Libye, n'a finalement pas eu lieu, ont précisé les députés en mettant en avant de profondes divergences sur comment voter et sur la procédure. «Les députés ont seule-

ment tenu des consultations aujourd'hui. On verra bien comment les choses évolueront», a déclaré le député Ali Tekbali. «Nous n'avons pas pu tenir de session, il y a de grandes divergences sur ce qu'il faut voter en premier : la confiance au gouvernement ou l'amendement de la Constitution pour y inclure l'accord de Skhirat, au Maroc, parrainé par l'ONU qui a donné naissance au gouvernement d'union», a indiqué le député Abou Bakr Beira. «Nous espé-

rons que la session pourra se tenir demain (mardi)», a-t-il ajouté. Le député Khalifa Daghari a de son côté annoncé «la mise en place d'un comité formé de députés pour tenter de parvenir à un accord entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre le gouvernement d'union». «Si nous parvenons à un accord, nous tiendrons une session demain (mardi), sinon on continuera de négocier jusqu'à ce que l'on parvienne à un accord», a-t-il dit. K.M.

Sahara occidental occupé

La France a «un rôle-clé» dans la résolution du conflit

La France a «un rôle-clé» à jouer dans la résolution du conflit au Sahara occidental, a souligné un député français du groupe parlementaire socialiste, républicain et citoyen (Meurthe-et-Moselle), rappelant qu'«il n'y a pas d'alternative au strict respect de la résolution 1514 de l'ONU». Dans une question adressée au ministre français des Affaires étrangères et du Développement international sur la situation des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim illimitée à la prison marocaine de Rabat-Salé depuis le 1^{er} mars 2016, le député Hervé Féron a affirmé que la France a «un rôle-clé à jouer dans la résolution de ce conflit eu égard à sa relation privilégiée avec le Maroc, elle doit rappeler qu'il n'y a pas d'alternative au strict respect de la résolution 1514 de l'ONU concernant le droit à l'autodétermination». Le député a indiqué qu'«il souhaiterait savoir quelles démarches le gouvernement français compte entreprendre auprès du Maroc» afin que ce dernier reconnaisse à

ces détenus le statut de prisonniers politiques, et qu'il entreprenne le processus de leur libération. 21 militants sahraouis ont été arrêtés et condamnés le 17 février 2013 par le tribunal militaire des forces de l'occupation marocaines à des peines de prison allant de 20 ans à la perpétuité. Il a ajouté que l'Organisation des Nations unies a reconnu que cette condamnation avait été faite de «manière arbitraire», dans un rapport de 2014 du rapporteur spécial sur la détention arbitraire. C'est pourquoi, a dit le parlementaire, aujourd'hui, n'ayant d'autre moyen pour se faire entendre, ces prisonniers, dont l'un d'entre eux est marié à une citoyenne française, «mettent leur vie en danger en se résolvant à mener une grève de la faim». La visite de Ban Ki-moon, en mars dernier, dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf a été l'occasion de mettre en lumière la situation du Sahara occidental et celle de tous les prisonniers politiques sahraouis au Maroc et au Sahara occidental, a-t-il déploré. Il a rap-

pelé que «le Secrétaire général des Nations unies ne s'y est pas trompé, lui qui a qualifié d'occupation la présence marocaine dans la région allant de Tarfaya à Lagouira». «Depuis plus de trente ans, le Sahara occidental et le peuple sahraoui sont dans l'attente de la fin du processus de décolonisation, la marocanité de ce territoire n'ayant pas été reconnue par la Cour internationale de justice», a-t-il noté. «Si cette dernière a déclaré dans un avis consultatif en 1975 qu'il existait bien des liens juridiques et d'allégeance entre le sultan du Maroc et les tribus sahraouies, elle a précisé qu'ils ne constituaient pas pour autant un lien de souveraineté territoriale et n'étaient pas de nature à empêcher la tenue d'un référendum d'autodétermination au profit de la population du territoire», a affirmé le parlementaire. Le cessez-le-feu a été obtenu avec la garantie de l'ONU, dès 1991, d'organiser ce référendum d'autodétermination, qui n'a toujours pas eu lieu depuis lors. Anis F./Agences

Afghanistan

Le bilan de l'attentat des talibans passe à 28 morts

■ Le bilan de l'attaque perpétrée hier contre un bâtiment gouvernemental dans le centre de Kaboul est passé à 28 morts, a indiqué le chef de la police de la capitale afghane.

Par Ali O.

«**U**n assaillant a garé un camion de chantier sur le parking attendant au bâtiment et l'a fait exploser», a déclaré Abdul Rahman Rahimi, précisant que les 28 victimes, des civils pour la plupart, ont toutes été tuées dans l'explosion du camion, qui a été suivie par des échanges de tirs. «L'explosion était énorme. Comme il y avait beaucoup de gens dans les rues, il doit y avoir de nombreuses victimes. Nous en avons assez de ces attaques», a expliqué Sediqullah, un témoin, à l'AFP. Les talibans ont revendiqué cet attentat-suicide à la voiture piégée, une tactique dont ils font régulièrement usage contre les forces afghanes dans l'insurrection qu'ils mènent depuis la chute de leur régime fin 2001.

L'attentat visait un bâtiment appartenant au gouvernement afghan dans le centre de la capitale. La première explosion, entendue à des kilomètres à la ronde, a été perpétrée au moyen d'une «voiture piégée conduite par un kamikaze», selon Sediq



Sediqqi, le porte-parole du ministère de l'Intérieur. Puis «des combattants sont entrés à l'intérieur du complexe», selon Zabiullah Moudjahid, porte-parole habituel des Talibans, une assertion que les services de sécurité n'étaient pas en mesure de confirmer. Cependant des journalistes de l'AFP présents sur

place ont entendu des échanges de tirs nourris à proximité du bâtiment que le NDS, les services de renseignement afghans, disent avoir occupé par le passé. De même source, le complexe serait aujourd'hui utilisé par la présidence.

Les talibans ont fréquemment recours aux attentats-suicides contre la police et l'armée afghanes, ainsi que les services

de renseignement, qualifiés de «*larbins*» des forces étrangères déployées en Afghanistan.

Les talibans ont annoncé il y a tout juste une semaine le début de leur «*offensive de printemps*», «l'Opération Omari», en mémoire du mollah Omar, le défunt fondateur de leur mouvement. Ils disent vouloir mener des «*attaques de grande envergure*» dans tout le pays, notamment

contre les 13 000 soldats de l'Otan et les forces de sécurité afghanes.

Les insurgés ont ainsi lancé vendredi un assaut contre Kunduz, la grande ville du Nord, qu'ils étaient parvenus à envahir et à tenir pendant quelques jours à l'automne dernier. L'armée afghane, seule en première ligne depuis la fin de la mission de combat de l'Otan fin 2014, a toutefois réussi à repousser cette nouvelle offensive sur Kunduz.

Sans l'appui des troupes étrangères sur le terrain, les forces de sécurité ont toutes les peines du monde à contenir l'insurrection talibane, à laquelle s'ajoute depuis un peu plus d'un an la campagne des combattants du groupe État islamique, notamment dans l'Est afghan.

D'après l'Otan, «environ 5 500» soldats et policiers ont péri l'an dernier au front, mais les civils payent aussi un lourd tribut aux violences. L'année 2015 a été la plus sanglante pour eux depuis que l'ONU a commencé en 2009 à compter le nombre d'Afghans tués ou blessés dans le conflit. La guerre a fait au total 11 002 victimes civiles, dont 3 545 morts, l'an dernier.

A. O.



Points chauds

Rappel

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen se fait discrète depuis une année. Alors que l'on pouvait la voir chaque semaine sur tous les supports médiatiques possibles, elle a changé de stratégie après l'attentat qui a visé le journal *Charlie Hebdo*. Après tout, les terroristes faisaient le travail pour elle en démontrant que la politique menée par le gouvernement pour contrer la menace islamiste était inefficace. Par ailleurs, marteler son discours à ce moment délicat aurait pu lui faire plus de tort que de bien, alors que de nombreux sondages la place d'ores et déjà au second tour des prochaines élections présidentielles. Même stratégie au moment des attentats de novembre dernier à Paris durant lesquels elle s'était faite la plus discrète possible, préférant laisser les événements jouer en sa faveur. Et si elle s'était faite entendre à l'occasion des élections régionales, elle avait aussitôt après repris sa réserve. Elle sort de son silence aujourd'hui pour rappeler que le discours actuel de Manuel Valls sur le salafisme est celui du FN depuis plus d'une décennie. En effet, Marine Le Pen a indiqué cette semaine avoir eu l'«*impression de se lire*» en entendant les propos du Premier ministre sur la question de la compatibilité de l'islam avec la République, dans un ouvrage qu'elle a publié en 2006. «*J'ai eu l'impression de me lire dans À contre flots, que j'ai écrit en 2005. Je terminais ce livre en disant : certains posent la question de savoir si l'islam est compatible avec la République, c'est aux musulmans de répondre*», a déclaré la présidente du Front national. Dans cette autobiographie, Marine Le Pen écrivait immédiatement après : «*Ce n'est pas à la République française de se soumettre aux valeurs de l'islam, c'est à l'islam de se soumettre à la République française*». Dans un entretien accordé à *La Croix* en 2011, celle qui était alors nouvelle présidente du FN répondait pourtant «oui» à cette question de la compatibilité de l'islam avec la République. Cette semaine, Marine Le Pen a estimé sur cette question que le FN et elle-même ont eu «*raison dix ans trop tôt, comme d'habitude*». (Manuel Valls) découvre l'eau tiède. Entretien, c'est le chaos qui s'est installé. Quand Manuel Valls découvre le salafisme, il le découvre avec quinze ans de retard. Cela fait quinze ans que nous tirons la sonnette d'alarme, que nous disons que se développent sur le territoire des réseaux de salafisme». Reste à savoir si ce rappel aura un impact sur ceux qui hésitent encore à voter pour le parti frontiste, alors même que Manuel Valls lui-même tient, même s'il refuse de l'admettre, un discours similaire à celui de Marine Le Pen. Mais les électeurs ont encore deux ans devant eux pour choisir celui qui convient le mieux pour les diriger et surtout pour décider si la France est prête à avoir un président d'extrême droite.

F. M.

Séisme en Equateur

Le bilan s'alourdit à 413 victimes

Près de 48 heures après le puissant séisme qui a frappé l'Equateur, le bilan s'élevait désormais à 413 morts, tandis que les secouristes poursuivaient leurs efforts dans la nuit de lundi à hier, parfois récompensés par la découverte de miraculés. «*Pour l'heure, nous comptabilisons 413 morts*», a indiqué le ministère de la Sécurité. Le précédent bilan provisoire de ce tremblement de terre de magnitude 7,8 faisait état de 350 décès. Le président équatorien Rafael Correa a annoncé lundi que la reconstruction du pays allait «*coûter des centaines (de millions), probablement des milliards de dollars*». «*Il va falloir reconstruire Pedernales, le centre de Portoviejo, le quartier de Tarqui à Manta, (les villes de) Canoa, Jama... Cela va prendre des mois, des années*», a-t-il ajouté alors qu'il parcourait Pedernales, l'épicentre du tremblement de terre, le plus violent depuis 1979 dans le pays. Deux Canadiens figurent parmi les victimes, selon les autorités de ce pays, et une missionnaire irlandaise de 33 ans a également trouvé la mort, d'après sa communauté religieuse. Le département d'État a annoncé le décès d'un Américain et le gouvernement colombien a comptabilisé sept ressortissants tués dans le tremblement de terre. Malgré le bilan qui s'alourdit, les récits de personnes tirées vivantes des décombres continuaient d'alimenter l'espoir des proches. Ainsi, lundi après-midi, «*dans la ville de Portoviejo, une personne*

a été retrouvée vivante sous les décombres de l'hôtel «*El Gato*», ont annoncé les autorités. A Pedernales, une jeune fille restée coincée 20 heures sous les gravats d'un immeuble a été retrouvée «*miraculeusement*» en vie, selon des médias locaux. Plus au sud sur la côte ouest, à Manta, «*au terme de longues heures de travail intense, trois personnes ont été retrouvées en vie parmi les décombres à Tarqui*», quartier de la ville de Manta, ont annoncé les pompiers sur Twitter. Dans le port de la ville, les chiens qui accompagnaient les sauveteurs au milieu des ruines marquaient la présence de survivants par leurs aboiements. «*Le bâtiment est très instable. Nous devons découper le mur à la tronçonneuse, on suppose qu'ici se trouvent une quinzaine de personnes piégées. Le chien a indiqué qu'il y avait des vivants à 08h00 du matin (13h00 GMT), mais nous avons fait des recherches et il n'y a pas de réponses*», a déclaré à l'AFP le pompier Carlos Paredes. «*Toute la nuit nous avons continué les opérations de recherche, de sauvetage et d'évacuation des personnes restées coincées (sous les décombres, ndlr)*», a expliqué à la chaîne Teleamazonas le ministre de la Sécurité César Navas. La Croix-Rouge espagnole a lancé un appel à l'aide, estimant que «*70 000 à 100 000 personnes auront besoin d'assistance*», dont «*3 000 à 5 000 nécessitent un logement d'urgence*». Environ 1 200 volontaires et employés de la Croix-Rouge équatorienne participent aux

opérations de secours. De tout le pays, des camions transportant des habits, des produits d'hygiène, des médicaments et des aliments pour les victimes se dirigeaient lundi vers la côte Pacifique. Des engins de chantier étaient également transportés lundi vers la zone affectée, afin d'aider à soulever les décombres d'immeubles et maisons effondrés dans la secousse. Selon le ministre des Affaires étrangères, Guillaume Long, des renforts et experts du Venezuela, de Colombie, du Pérou, du Mexique, de Cuba, de Bolivie, du Chili, de Suisse et d'Espagne sont désormais sur place. «*Demain (hier), nous travaillerons à la coopération pour l'après-sauvetage*», a-t-il expliqué sur son compte Twitter. «*Des fonds ont déjà été débloqués : 300 millions de dollars pour les urgences, 150 millions pour la reconstruction*», a expliqué à l'AFP le vice-président Jorge Glas. «*Ici à Pedernales, des survivants ont été sauvés des décombres et nous ne perdons pas espoir. Nous n'écartons pas la possibilité de trouver d'autres rescapés*», a-t-il ajouté. Les habitants craignent désormais de nouvelles répliques. Jusqu'à présent, l'Institut équatorien de géophysique (IG) a signalé 230 répliques d'une magnitude de 3,5 à 6,1. L'Union européenne a annoncé l'activation du mécanisme européen de protection civile pour aider l'Equateur et le secrétaire d'État américain John Kerry a offert le soutien des États-Unis.

S. A.



Festival Philadelphia du théâtre universitaire arabe (Jordanie)

La pièce théâtrale «Normal Ya El Hadjaj» de Sétif primée

■ Le théâtre algérien s'est imposé en Jordanie donnant une bonne image de la culture algérienne. C'est la troupe «Atelier d'or» de l'université de Sétif qui a représenté l'Algérie lors du Festival Philadelphia du théâtre universitaire arabe d'Amman. Cette troupe de jeunes ambitieux a réussi à décrocher le Prix spécial du jury.

Par Adéla S.

Le théâtre algérien résiste et s'impose malgré toutes les contraintes. En effet, la jeune génération du théâtre algérien démontre une créativité et un professionnalisme non seulement en Algérie mais aussi à l'étranger.



D'ailleurs, des troupes jeunes sont primées dans les différentes manifestations théâtrales. C'est le cas de la troupe «Atelier d'or» de l'université

de Sétif qui a réussi à remporter le prix spécial du jury lors de la douzième édition du Festival Philadelphia du théâtre universitaire arabe

d'Amman (Jordanie). Cette troupe de jeunes dramaturges a présenté la pièce théâtrale «Normal Ya El Hadjaj» mise en scène par Abdelouahab

Redouana. Cette pièce d'une durée d'une heure, traite de l'impact des technologies modernes de la communication sur les jeunes des pays arabes. Avec beaucoup d'humour, les acteurs sont revenus sur l'influence des réseaux sociaux sur le changement social même si ces technologies sont de grande valeur si le citoyen sait les utiliser. Les membres de cette troupe ont voulu, à travers cette représentation théâtrale, transmettre un message social afin d'éviter ses connaissances néfastes dans l'avenir. La troupe «Atelier d'or» de l'université de Sétif qui devait participer au festival avec la pièce «Les filles de Rahouaja» comme annoncé par les organisateurs, a finalement opté pour «Normal Ya El Hadjaj», a expliqué le metteur en scène.

Le Prix de la meilleure mise en scène est revenu à «La maison de Bernard Alba» de l'université de Bir Zit (Cisjordanie) et «Trois deux» de l'université de Jizane (Arabie saoudite).

Plusieurs troupes de théâtre universitaire en provenance de pays arabes, dont le pays organisateur représenté par l'université «Philadelphia» et la Tunisie par le Centre universitaire de Monastir, ont participé à cette édition. Organisé depuis une dizaine d'années par l'université Philadelphia d'Amman, le festival vise à contribuer à l'essor d'une industrie culturelle dans les pays arabes à travers le théâtre universitaire, selon les organisateurs.

A.S.

Journée d'étude sur le «legs culturel de la wilaya de Mostaganem»

Le patrimoine comme source de développement en débat

Les participants à une journée d'étude sur le «legs culturel de la wilaya de Mostaganem», organisée lundi à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, ont plaidé pour l'emploi du patrimoine matériel et immatériel dans le développement local dans le sens de création de pôles du patrimoine attractifs des visiteurs et des touristes. Le directeur de wilaya de la culture, Abdelali Koudid a mis l'accent sur l'importance de pôles du patrimoine citant le cas du vieux quartier de Tijditt à Mostaganem disposant d'éléments et de sites témoins d'époques historiques, qui peut être employé à l'avenir

comme pôle contribuant amplement au développement culturel et économique. L'universitaire Hamadi Mohamed de Mostaganem a insisté sur la protection du patrimoine culturel et sa promotion en tant que facteur de développement du tourisme, appelant à la conjugaison des efforts entre les universités, les historiens, les archéologues et les anthropologues pour consacrer des unités de recherche et des laboratoires à la prospection des sites archéologiques et historiques enfouis à la restauration des monuments en ruine et menacés d'effondrement. Le D' Radjai Mustapha de l'université

de Mostaganem a appelé, quant à lui, à intensifier les recherches sur le legs culturel et l'utiliser dans le cadre du développement économique local et à réhabiliter certains monuments pour les introduire dans le circuit touristique de la wilaya. Cette rencontre est initiée par la direction de la culture de la wilaya en collaboration avec le laboratoire de recherche sur «le dialogue des civilisations et diversité culturelle et philosophie de la paix» de l'université de Mostaganem à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le slogan «patrimoine culturel, valeur économique».

L.B.

Printemps amazigh

La manifestation doublement célébrée

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, L'hadi Ould Ali, a affirmé, lundi à Bouira, que le printemps amazigh sera doublement célébré cette année suite à l'institutionnalisation de tamazight langue nationale. «La célébration du printemps amazigh a longtemps constitué, pour le mouvement culturel amazigh, une occasion pour réitérer sa revendication relative à l'institutionnalisation de tamazight en tant que langue nationale officielle», a ajouté le ministre en marge d'une visite de travail à Bouira, avant de souligner «la consécration de cette revendication par le dernier amendement constitutionnel historique». Qualifiant ce fait de «grande réalisation pour la région de la Kabylie et pour tous les Algériens en général», M. Ould Ali a soutenu que c'est là «une consécration historique obtenue grâce aux sacrifices des chouhada du printemps amazigh, et de la politique bien guidée du président de la

République Abdelaziz Bouteflika, basée sur la réconciliation et la conciliation». Le ministre a aussi

invité tous les Algériens, dont les jeunes, notamment à «être solidaires et à œuvrer pour le déve-

loppement du pays, qui fait face à des menaces internes et externes», a-t-il estimé. D'autre part, M. Ould Ali a affirmé la détermination de l'Etat à mettre des structures de loisirs et de sports à la disposition des jeunes, signalant la «signature prochaine d'une convention entre son ministère et la Fédération algérienne de football, en vue de soutenir les clubs amateurs».

Il n'a pas manqué de lancer un appel aux responsables de ces clubs (amateurs), en vue de chercher d'autres sources de financement, afin de réduire leur dépendance au soutien de l'Etat, soulignant, par là, l'importance du sponsoring sportif dans le développement de toutes les disciplines sportives. Selon le ministre, la wilaya de Bouira a bénéficié, ces dernières années, de près de 80 projets destinés aux jeunes, ajoutés à 75 autres projets actuellement en chantier.

M.K.

Après l'opéra d'Alger Une coopération avec la Bibliothèque nationale chinoise s'installe

LA BIBLIOTHÈQUE nationale (BN) et la Bibliothèque nationale chinoise ont signé lundi à Alger un mémorandum de coopération dans les domaines scientifiques et techniques liés aux missions et prérogatives des bibliothécaires, selon un communiqué de la BN. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence d'une délégation de cadres de la Bibliothèque nationale chinoise, présidée par le directeur général mandaté par le président-directeur général de la Bibliothèque nationale chinoise, Mao Yajing, le chargé d'affaires et conseiller culturel de la République populaire de Chine à Alger, Jamel D. Ding Yong et le directeur du livre et de la lecture publique, Ahcene Mermouri ainsi que de cadres du ministère algérien de la Culture et de la BN. La rencontre a été l'occasion de «saluer les relations culturelles ancestrales» qui lient les deux pays. A cet effet, la délégation chinoise a passé en revue plusieurs manuscrits de la BN, notamment certains rédigés dans d'anciennes langues chinoises dont le tibétain et le mongole. A l'issue de cette cérémonie, les deux parties ont souligné la nécessité de «mettre en œuvre toutes les clauses» du mémorandum de coopération «dans les plus brefs délais», selon la même source. F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius

Jusqu'au 20 avril :

Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo

Salle El Mouggar

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction Le patio à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Salle Ibn Zeydoun

30 avril :

Célébration de la journée internationale du jazz
Cinémathèque Algérienne
Samedi 23 avril à 18h30 :
Cinéma «Hommage à Roger Hanin». Soirée d'ouverture avec la projection du film Soleil de Roger Hanin (France, Italie, drame, 90', 1997) avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, en présence d'Isabelle Hanin et présenté par Samir Ardjoum, journaliste et critique de cinéma.



Coup-franc direct

Un débat et des enjeux

Par Mahfoud M.

Le sujet du sélectionneur national semble intéresser tout le monde puisqu'il ne se passe pas un seul jour sans qu'il y ait un débat sur une quelconque chaîne de télévision ou de radio. On spéculé, on commente, mais nul ne détient la vérité absolue, ni le droit de prendre une décision, puisque cela est du ressort du premier responsable de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui est seul habilité, pour le moment, à prendre la décision finale au sujet du coach national. Certains avancent que l'école française ne peut plus se targuer d'être performante et il faudra donc écarter des plans l'engagement d'un coach de cette école, alors que d'autres se demandent pourquoi on ne fait pas confiance au technicien local qui a prouvé, à maintes reprises, qu'il pouvait prendre ses responsabilités et être capable de mener la sélection vers les sommets, comme ce fut le cas avec feu Kermali qui a décroché avec les Verts le seul titre africain remporté par l'Algérie, de même que Saâdane qui a qualifié la sélection nationale au Mondial trois fois. Les défenseurs de l'option de l'entraîneur local estiment qu'il est temps de rétablir le technicien algérien et de lui donner toutes les prérogatives et pourquoi pas envisager avec lui un projet de longue durée. Toutefois, il faut savoir qu'il y a de nombreux enjeux et c'est pour cela que la FAF écarte pour le moment la possibilité de faire confiance au coach local.

M. M.

Getafe

Lacen, 3^e Africain à atteindre la barre des 250 matchs

L'ANCIEN milieu de terrain algérien de Getafe, Medhi Lacen, est devenu le troisième joueur africain à atteindre la barre des 250 matchs disputés en championnat d'Espagne de football de première division. Le joueur algérien a disputé son 250^e match samedi lors de la réception du Real Madrid (défaite 5-1) dans la cadre de la 33^e journée de la Liga. Lacen, qui a débuté la rencontre, a cédé sa place à la 52^e minute, quelques instants après le troisième but des

Merengues. Lacen (32 ans) rejoint le duo camerounais Carlos Kameni (300 matchs) et Samuel Eto'o (275 matchs). Avec cette nouvelle défaite, le club de la banlieue de Madrid reste lanterne rouge avec 28 points, à deux longueurs du premier non reléguable Grenade. Le joueur algérien avait décidé de mettre un terme à sa carrière internationale à l'issue de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 disputée en Guinée équatoriale.

Tennis/Classement mondial «juniors»

Inès Ibbou remonte à la 33^e place

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a gagné 2 places au classement mondial «juniors» et occupe désormais le 33^e rang, selon la dernière publication de la Fédération internationale de tennis (ITF), dévoilée lundi. La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne), bien que sans compétition pendant plusieurs semaines à cause d'une blessure à un genou, avait réussi à se maintenir pendant 15 jours à la 26^e place mondiale, avant de reculer à la 35^e. Il s'agit de la plus importante régression de l'Algérienne depuis sa formidable ascension, entamée en janvier 2015 et l'ayant

hissée de la 200^e à la 23^e place mondiale, considérée comme le meilleur classement jamais atteint par cette joueuse. Entièrement rétablie de sa blessure au genou, Ibbou a repris la compétition il y a une semaine, en prenant part à un tournoi international (seniors) en Tunisie. Les points qu'elle a grignotés pendant cette compétition lui ont permis de gagner deux places et de remonter au 33^e rang. En tête de ce classement mondial «juniors», c'est toujours la Biélorusse Vera Lapko qui domine les débats, devant la Hongroise Dalma Galfi (2^e) et la Russe Anna Kalinskaya (3^e).

Championnats d'Afrique d'Escrime (4^e journée)

Une médaille d'argent et deux de bronze pour l'EN

L'ÉQUIPE algérienne de sabre féminin a décroché, lundi soir à la salle Harcha-Hacène (Alger), la médaille d'argent des championnats d'Afrique d'escrime, à l'issue de la quatrième journée de compétition, consacrée aux épreuves par équipes. L'équipe algérienne composée de Abik Boungab, Sarah Atrouz, Sonia Abdiche, et Amira Alhafia, s'est inclinée en finale face à l'équipe tunisienne sur le score de 45 touches à 43. Menant de 5 touches (40-35), avant l'entame de la dernière manche, Atrouz n'a rien pu faire pour stopper la remontée de la Tunisie emmenée par Azza Besbes qui offre un 4^e titre continental à son pays, et ajoute une 19^e consécration africaine à son riche palmarès. La médaille de bronze de l'épreuve est revenue à l'Egypte qui s'est imposée en

match de classement face au Sénégal sur le score de 45 touches à 27. Toujours chez les dames, l'équipe algérienne d'épée s'est adjugée la médaille de bronze après sa défaite en demi-finale face à la Tunisie (26-45). En finale de l'épée féminine par équipes, c'est l'Egypte qui décroche la médaille d'or après sa victoire face à la Tunisie sur le score 43 touches à 41, dans une confrontation qui a duré plus d'une heure et demi à cause de plusieurs erreurs de pointage et de réclamations des deux équipes. Chez les messieurs, la médaille d'or de l'épreuve de fleuret par équipes est revenue à l'Egypte qui s'est imposée en finale face à la Tunisie (45-30). La médaille de bronze a été remportée par l'Algérie qui a battu le Sénégal sur le score de 45 touches à 27.

Coupe de la Confédération africaine Le MCO en danger, le CSC peut tenir

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, le MC Oran et le CS Constantine, seront en appel cet après-midi, en disputant les manches retour comptant pour les huitièmes de la C2.



Les Hamraoua ne perdent pas espoir

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les Hamraoua se rendent à Marrakech pour y affronter le Kawkeb local qui l'attendra de pied ferme pour s'assurer la qualification au prochain tour. Les gars d'El Bahia, qui s'étaient contentés d'un nul vierge au match aller au stade Ahmed-Zabana d'Oran, se doivent de puiser dans leurs plus profondes ressources pour tenter de créer l'exploit. Cela sera très difficile, surtout avec l'indisponibilité de l'attaquant, Zaâbya qui se relève de blessure et qui n'est pas encore rétabli à cent

pour cent. Les Oranais se doivent d'être très concentrés sur leur sujet et tenter de tromper la formation marocaine sur son terrain, ce qui n'est pas évident, surtout que celle-ci estime qu'elle a fait le plus dur lors du premier match à Oran et qu'elle se doit donc de bien gérer cette manche retour pour décrocher la qualification au prochain tour. Pour le CSC, il s'agira de bien gérer cette rencontre qui se déroulera en Egypte face à Masr El Makassa après le maigre succès de l'aller (1/0). Les gars de l'Antique Cirta savent ce qui les attend lors de cette rencontre

avec une pression terrible sur leurs épaules et se doivent de bien résister pour repartir avec la qualification. Les coéquipiers de Meghni, qui a délivré l'équipe au match aller en inscrivant le but de la victoire en dernière minute, sont conscients de la difficulté de cette tâche et devraient se donner à fond pour tromper les Egyptiens chez eux afin de continuer l'aventure à laquelle ils commencent à prendre goût, sachant qu'ils souhaitent aller le plus loin possible en commençant par disputer la phase des poules.

M. M.

MC Alger

Menad préfère attendre la saison prochaine

L'entraîneur Djamel Menad a écarté «pour le moment» son retour à la barre technique du MC Alger, alors que le nouveau manager général du club de Ligue 1 algérienne de football, Omar Ghrib, souhaite l'engager pour la suite de la saison qui tire à sa fin. «Par principe, je refuse de prendre en main une équipe à quelques semaines de la fin de la saison. Je suis en revanche prêt à revenir au MCA la saison prochaine, mais à condition qu'il y ait sur place un projet sportif ambitieux», a déclaré Menad au micro d'El Heddad TV. L'ancien buteur de la sélection algérienne avait fait un premier passage aux commandes techniques des Vert et Rouge lors de la saison 2012-2013. Il avait réussi à l'époque à qualifier l'équipe à la finale de la Coupe d'Algérie qu'elle a perdue face à l'USM Alger (1-0). Mais pour avoir boycotté avec ses joueurs la cérémonie de remise des médailles, Menad a été suspendu pour une année, tout comme Ghrib, coordinateur de la section football de la formation algéroise à l'époque, qui, lui, a été suspendu à vie

avant de voir sa sanction levée en février dernier. Depuis, Menad n'a plus travaillé en Algérie. Il avait eu une courte expérience en Arabie saoudite avec Al Wihda la saison passée.

50 000 billets en vente pour le derby

Par ailleurs, 50 000 billets pour le derby entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu vendredi au stade du 5-Juillet (16h00) dans le cadre de la 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ont été mis en vente depuis hier. L'opération de vente a débuté à partir de 9h au niveau des guichets de l'enceinte olympique. Les deux galeries algéroises vont se partager les 50 000 sésames, soit 25 000 billets pour chaque galerie. Un quota de 5 000 billets supplémentaires est prévu au cas où la demande serait plus importante, selon la même source. Lors du match aller, les deux équipes se sont quittées sur un score de parité (0-0).

ASO Chlef

Zaoui tire la sonnette d'alarme

Le manager général de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a prévenu lundi que son équipe n'était pas à l'abri d'une mauvaise surprise à la fin de la saison en cours après s'être retrouvée en train de lutter pour son maintien en Ligue deux algérienne de football, alors qu'elle visait un retour rapide parmi l'élite. «La situation de l'équipe s'est nettement dégradée depuis quelques semaines. Au train où vont les choses, elle n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise à la fin de saison. Les joueurs doivent

prendre conscience de cela», a déclaré Zaoui. L'ASO, reléguée en Ligue deux l'été passé, ambitionnait de faire son retour en premier palier dès la fin de cette saison. Mais les résultats réalisés, notamment au cours de la phase retour, n'ont pas plaidé en sa faveur. Pis, l'équipe n'est désormais qu'à quatre unités de la zone de la relégation après sa défaite à domicile face à la JSM Béjaïa (2-3), vendredi passé dans le cadre de la 27^e journée du championnat, une défaite ayant

précipité le départ de l'entraîneur Rachid Ait Mohamed, deux mois après avoir succédé à Jean Gay Walemme. Zaoui, qui a raccroché les crampons à l'issue de l'exercice précédent, a imputé à «certains joueurs» la responsabilité de la «situation délicate» dans laquelle s'est retrouvée son équipe, promettant de procéder à des «changements» la saison prochaine. L'ASO affrontera le CA Batna, qui est en course pour l'accession, vendredi prochain dans le cadre de la 28^e journée.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Maghnia

Saisie de 6,5 quintaux de kif marocain



suspect. Son conducteur a réussi à prendre la fuite, à la faveur de l'obscurité.

La fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir la quantité de drogue, emballée dans 27 colis.

Par ailleurs, les éléments du même service ont intercepté le même jour (lundi), au niveau du rond-point d'Aïn Lahdjar, à Kouidet, menant vers l'autoroute Es-Ouest, un véhicule suspect, à bord duquel se trouvaient le conducteur et son frère, un repris de justice. La fouille du véhicule a permis de découvrir un sachet contenant 155 comprimés de psychotropes, dissimulés dans une cache aménagée dans le radiateur du véhicule.

Deux enquêtes ont été ouvertes au sujet de ces affaires pour identifier les membres de ces réseaux et la destination de ces marchandises prohibées, ajoute-t-on de même source.

Dalil O.

LES ÉLÉMENTS du service régional de lutte anti-drogue relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, dans la nuit de lundi, aux environs de Maghnia une quantité de 6,5 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations selon lesquelles un véhicule transportant une grande quantité de drogue se dirigeait de la zone frontalière vers la ville de Maghnia, les policiers ont mis en place un dispositif sécuritaire qui a permis d'intercepter le véhicule

Livre

L'Anep ouvre sa première librairie à Alger

L'AGENCE NATIONALE d'édition et de publicité (Anep), a ouvert sa première librairie à Alger, un nouvel espace littéraire inauguré mardi par le ministre de la Communication Hamid Grine.

Baptisée du nom de Chaïb Dzaïr, en hommage à la première moudjahida tombée au champ d'honneur le 19 novembre 1954, cette librairie située au 1, avenue Pasteur à Alger, ouvrira ses portes au public mercredi. Située au cœur de la capitale et proche des transports publics, la librairie Chaïb Dzaïr propose pas moins de «4 000 titres» et un espace ouvert pour «organiser des rencontres et des présentations» sur une superficie totale de 160m², indiquent des responsables de l'Anep. Ciblent prioritairement le jeune lectorat par la programmation de rencontres littéraires, cet espace d'échange entre passionnés de littérature, conçu dans un design moderne après des travaux de réhabilitation, «est ouvert au public de 9h jus- qu'à 20h», ajoutent-ils.

Dans cette même démarche, l'Anep projette d'ouvrir un nouvel espace similaire dans la ville d'Oran «avant la fin de l'année», et qui comportera également un espace d'exposition et une petite scène, a annoncé Assia Baz, directrice de l'édition de l'Anep.

Mettant en place une nouvelle stratégie de distribution, l'Anep vise, selon la directrice de l'édition, à ouvrir, à terme, au

moins «une librairie dans chacune des villes du pays».

Lors de cette inauguration, le ministre de la Communication, a annoncé le lancement d'un nouveau prix littéraire de l'Anep baptisé «Prix des amis du livre» qui sera décerné chaque année à la fin du mois de ramadhan.

Ce prix sera décerné aux «amoureux du livre qu'ils soient lecteurs, libraires, associations culturelles, bouquinistes, écrivains, ou encore journalistes».

Slim T./APS

Ould Ali El Hadi l'a annoncé hier

Le nouveau stade de Tizi Ouzou sera livré en 2017

LE NOUVEAU stade de 50 000 places de Tizi Ouzou ne sera pas livré avant la fin de l'année 2016, comme prévu dans les délais contractuels, a annoncé, hier, le ministre de la Jeunesse et des Sports Ould Ali El Hadi, qui précisait que malgré le renforcement de la cadence des travaux de ce chantier, sa livraison ne pourrait intervenir que durant l'année 2017.

Le ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale de Tizi Ouzou à l'issue de sa visite de ce chantier, a soutenu que les travaux de sa réalisation connaissent depuis quelques jours une meilleure cadence après le renforcement des effectifs des travailleurs dépassant aujourd'hui plus de 1 000. «Mais annoncer sa réception avant la



fin de l'année 2016, c'est vous mentir», a précisé Ould Ali El Hadi qui n'a pas manqué de souligner que le plus important est que ce projet soit réalisé selon les normes récentes de la FIFA après la levée de toutes les contraintes qui freinaient aupara-

vant le bon avancement des travaux de sa réalisation.

Dans le même sillage, le ministre a assuré que le même intérêt est accordé pour la réalisation des stades similaires d'Alger et Oran.

Hamid M.

H. D.

20 Avril 1980

trente-six ans déjà !



Loumis

Djalou@hotmail.com

Visa Schengen

Obligation du premier voyage vers le pays de délivrance

■ Les voyageurs désireux se rendre dans l'espace européen doivent désormais effectuer leur premier voyage dans le pays qui a délivré le visa Schengen avant de pouvoir circuler dans les autres pays de cet espace, a affirmé mardi à Alger le P-dg d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala.

Par Hania D.

«**D**orénavant, Air Algérie est soumise à l'obligation de vérifier les visas Schengen avant

l'embarquement des voyageurs» pour vérifier si leur première destination est vers le pays qui a délivré le visa, a indiqué M. Bouderbala en marge d'un séminaire sur la sécurité aérienne.

A cet effet, «si une personne

obtient un visa délivré par l'Espagne, son premier voyage doit être effectué vers ce pays. Elle ne peut pas se rendre dans un autre pays», a-t-il expliqué.

Faute de contrôle de voyageurs, par Air Algérie, qui leur permet d'arriver dans un pays autre que celui qui a délivré le visa, la compagnie aérienne sera exposée à une amende de quelque 5 000 euros par personne, explique encore M. Bouderbala. En outre, ces voyageurs seront refoulés au niveau des aéroports européens, selon la même source.

Le P-dg d'Air Algérie a affirmé, à cet effet, que cette mesure existait déjà mais elle n'était pas appliquée d'une manière rigoureuse, ajoutant que cette décision concerne tous les acquéreurs de visas Schengen dans tous les pays du monde et non pas en Algérie seulement.

De son côté, le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, estime que cette mesure, qui existait déjà par le passé mais vient d'être appliquée strictement, relève des mesures de sécurité et de contrôle des voyageurs par les pays européens.

H. D.